



Concours Ecoloustics

publié le 04/10/2021

Descriptif :

Le syndicat Énergies Vienne propose un concours à destination des élèves de cycle 3 sur le thème de la transition énergétique.

Sommaire :

- Objectifs
- Comment participer ?
- Informations complémentaires



● Objectifs

Sous le haut patronage du Ministère de l'Éducation nationale, le Syndicat ENERGIES VIENNE en charge du service public de l'électricité et du gaz, des actions de maîtrise de la demande en énergie et du développement des énergies renouvelables, organise un concours à **destination des classes de cycle 3** (CM1 / CM2 / 6ème) dans le département de la Vienne.

Ce concours, baptisé « Ecoloustics », vise à favoriser la découverte de la **transition énergétique**, en proposant aux élèves de définir les énergies de demain dans leur commune, en s'appuyant sur leur connaissance du modèle actuel de production et consommation.

Les réalisations pourront embrasser **divers supports** : papier, audiovisuel, site internet...

Il est réservé aux établissements situés sur les communes adhérentes au Syndicat, dont vous faites partie.

● Comment participer ?

► [Téléchargez la présentation détaillée d'Ecoloustics](#)

► [Téléchargez le bulletin d'inscription](#)

Ce concours est doté d'un prix à l'échelle départementale (1 journée au Futuroscope pour la classe lauréate), ainsi que d'un prix à l'échelle nationale pour les classes qui auront présenté les meilleurs projets.

Chaque classe souhaitant participer doit se pré-inscrire par mail **avant le vendredi 26 novembre 2021** en retournant le bulletin d'inscription à ecoloustics86@energies-vienne.fr.

● Informations complémentaires

Afin d'enrichir la connaissance des élèves sur le sujet, les entreprises du Groupe SOREGIES organiseront des

visites de sites pour les classes qui le souhaitent :

- SERGIES, spécialiste de la production à partir d'énergies renouvelables,
- SRD, gestionnaire des réseaux d'électricité
- SOREGIES, fournisseur d'électricité et de gaz, gestionnaire du réseaux de bornes de recharge pour véhicules électriques

(Frais de transports à la charge de l'établissement scolaire)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.